

INDUSTRIE/PATRIMOINE/TOURISME : Coup double pour le Massif des Vosges à l'UNESCO

Grâce à 2 nouvelles inscriptions sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le Massif des Vosges ([DEPARTEMENT DU BAS RHIN](#) / **T** : 03.88.23.78.48 et [DEPARTEMENT DU HAUT RHIN](#) / **T** : 03.89.30.68.68, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Haute-Saône, Territoire de Belfort) monte sur le podium des territoires où se façonnent et se préservent des pratiques ancestrales remarquables. Les connaissances, techniques et savoir-faire du verre artisanal, ainsi que la transhumance et le déplacement saisonnier des troupeaux, tels qu'ils sont pratiqués dans de nombreux pays d'Europe, sont reconnus par la prestigieuse institution internationale depuis le 6 décembre 2023. La décision de l'UNESCO rend propice un zoom sur chacune de ces pratiques aussi festives que spectaculaires, au cœur de la destination.